

Place du logiciel libre à l'Éducation Nationale : la réponse du gouvernement



Le 19 septembre 2006 le député [Richard Cazenave](#) interpellait le gouvernement sur les enjeux et les avantages du logiciel libre (dans une lettre que nous avons [reproduite sur le Framablog](#)).

La réponse vient de tomber^[1].

Il est porté à la connaissance de, l'honorable parlementaire les éléments de réponse suivants.

Historique : le logiciel libre a pris une place grandissante à l'éducation nationale à partir de 1998. Le ministère a été un précurseur en utilisant ces solutions à tous les échelons du système éducatif (établissements, services académiques...) et en acquérant au fil des années une compétence reconnue dans le domaine. Cette compétence a permis de mettre en place une politique de choix sélectif pour retenir les meilleurs outils issus du secteur sur des critères économiques et technologiques. Dès 2000, les offres basées sur des logiciels libres ont été systématiquement mises en concurrence avec les offres commerciales pour tous les choix structurants. Ainsi, les logiciels les plus connus comme LINUX, APACHE ou les suites bureautiques se sont imposés comme des références.

LINUX (serveurs) : en établissements scolaires ou dans les services, les applications composant le système d'information de l'éducation nationale, sont principalement installées sur des serveurs fonctionnant sous LINUX (système d'exploitation « libre » concurrent de Windows XP). Dans les services académiques et à l'administration centrale, LINUX équipe plus de 98 % des quelque 1 500 serveurs qui hébergent les grands systèmes d'information de l'éducation nationale. Dans les établissements scolaires et les écoles, près de 15 000 serveurs LINUX « prêts à l'emploi » ont été déployés dans le cadre du schéma directeur des infrastructures avec des financements partagés entre l'État et les collectivités. Ces serveurs offrent des services de sécurité (pare-feu, filtrage...) et de communication pour accompagner les usages pédagogiques et administratifs.

Les solutions pour le poste de travail : le poids du logiciel libre au sein du système éducatif a été un des éléments qui a permis de négocier avec Microsoft des tarifs particulièrement intéressants sur la suite bureautique office (moins de 40 euros). Ces tarifs attractifs ont limité le développement des suites bureautiques alternatives qui représentent un peu moins de 10 % des licences dans les services et les établissements. Cependant, la suite bureautique alternative Open Office est largement utilisée par le corps enseignant comme un outil de travail partagé avec les élèves ; la gratuité de la solution facilitant le déploiement dans les familles.

Une démarche pragmatique : si le logiciel libre peut permettre de réduire les coûts d'investissement en rendant l'informatique moins dépendante des grands éditeurs, les solutions retenues doivent, pour cela, être parfaitement maîtrisées par la fonction informatique interne. Une mauvaise maîtrise génère des coûts cachés importants et peut faire apparaître une baisse globale de la qualité de service. Initiée très tôt, la démarche pragmatique a permis de placer

le logiciel libre au niveau le plus pertinent du système d'information du ministère et d'en tirer les meilleurs profits. Ces déploiements se sont appuyés sur les compétences des centres informatiques. D'importants programmes de formation ont été mis en place pour que la culture soit largement partagée par les informaticiens et dans certains cas, l'utilisateur final. Pour les composants à haute valeur technologique (bases de données, serveurs d'application...), le recours à des solutions commerciales apparaît souvent comme nécessaire, car les solutions du « libre » peuvent manquer de maturité (notamment en terme d'outils d'administration). Le poids du logiciel libre au sein de l'éducation nationale reste un argument de négociation avec les éditeurs permettant de tirer les prix des licences commerciales vers le bas.

Il est tout aussi plaisant qu'indiscutable de relever la présence forte de Linux côté serveur. Je peux personnellement témoigner du succès et de l'efficacité de la solution [SLIS](#) (Serveur de communications Linux pour l'Internet Scolaire) largement déployée dans les académies.

Côté client et donc poste de travail, je suis plus dubitatif sur les arguments avancés en particulier pour ce qui concerne les suites bureautiques. Ainsi par deux fois il est explicitement indiqué que le logiciel libre est un moyen de faire pression sur les éditeurs propriétaires pour faire baisser leurs prix (et de s'enorgueillir d'avoir réussi à négocier MS Office à moins de 40 €) ! Ces tarifs attractifs ajoutés aux *coûts cachés* que représentent une migration constitueraient donc un frein au développement des suites bureautique libres (comprendre OpenOffice.org) dans les établissements.

Cette histoire de *coûts cachés* est toujours difficile à évaluer parce que justement ils sont cachés et du coup on peut leur faire dire un peu ce que l'on veut. Ici ça donne : *Une mauvaise maîtrise génère des coûts cachés importants et peut*

faire apparaître une baisse globale de la qualité de service.

Certes mais franchement est-ce qu'on utilise les suites bureautiques avec nos élèves et étudiants de manière tellement poussée (genre avec macros Excel et tout et tout) que la migration risque nécessairement de faire baisser le service ? Dans mon lycée on a ainsi adopté depuis peu OpenOffice.org en lieu et place de MS Office. Certain collègues, il est vrai, ont un peu râlé, mais pour les élèves aucun problème (on notera qu'ils râlent beaucoup moins lorsque vous prenez le temps de leur expliquer les enjeux, le contexte et la différence fondamentale entre les deux suites qui, non, non, n'est pas la gratuité).

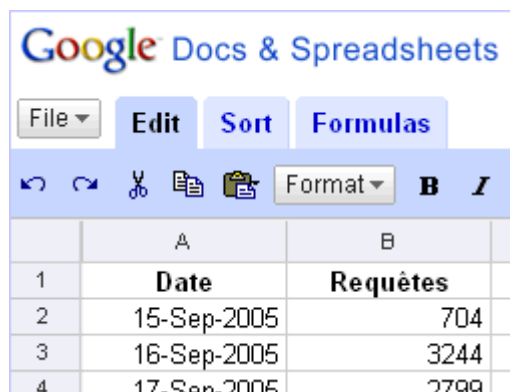
Et puis enfin, et surtout, on notera qu'à aucun moment il n'est fait mention de la question de l'interopérabilité et des formats ouverts dont l'objet, je le rappelle, est de permettre les échanges sans imposer de solution logicielle. Ne pas s'en soucier c'est d'abord s'exposer potentiellement à des sacrés *coûts cachés* (comme par exemple celui de devoir un jour convertir tous ses fichiers) mais c'est également plus que dommage pour une institution influente qui forme les générations futures^[2]...

Notes

[1] Pour accéder à l'URL d'origine, tapez le numéro de la question, la 104464, en suivant [ce lien](#).

[2] L'illustration est un détail d'une photographie de Hands On Support intitulée [Computer Suite](#) issue de Flickr et sous licence [Creative Commons BY](#).

Comment partager facilement sur internet un document OpenOffice.org avec Google



The screenshot shows the Google Docs & Spreadsheets interface. At the top, there is a menu bar with 'File', 'Edit', 'Sort', and 'Formulas'. Below the menu bar is a toolbar with icons for undo, redo, cut, copy, paste, and a 'Format' dropdown menu. The main area displays a spreadsheet with two columns: 'Date' and 'Requêtes'. The data is as follows:

	A	B
1	Date	Requêtes
2	15-Sep-2005	704
3	16-Sep-2005	3244
4	17-Sep-2005	2799

Google sort aujourd'hui [Google Docs](#) qui vient accompagner le préexistant Google Spreadsheets (avec plein d'Ajax et Javascript inside). Docs propose un service de traitement de texte en ligne (issu du rachat récent de Writely) et Spreadsheets est un tableur en ligne. J'ai essayé, ça marche plutôt bien, en fait c'est d'ores et déjà pas mal impressionnant !

On voit se dessiner doucement mais sûrement derrière tout cela le fameux projet *Google Office*, qui alimente déjà beaucoup le buzz actuelle de la blogosphère, et qui pourrait effectivement à terme concurrencer les suites bureautiques classiques de notre desktop (qu'elles soient libres ou propriétaires).

Mais avant que de parler de concurrence, j'y vois pour le moment une certaine complémentarité. Par exemple si vous souhaitez partager sur le net un document [OpenOffice.org](#) voici très simplement comment vous y prendre à ce "petit" détail près qu'il vous faut un compte Google (autrement dit un compte Gmail) pour vous mais aussi vos collaborateurs (enfin m'a-t-il semblé).

Je pars donc du postulat que vous avez un compte Gmail et que

vous avez un fichier OpenOffice.org texte (format .odt) ou tableur (format .ods) à partager. Vous vous connectez sur [Google Docs & Spreadsheets](#), vous importez votre document ("normalement" tout se passe bien et vous vous retrouvez avec votre fichier directement lisible et éditable dans votre navigateur). Puis vous choisissez qui pourra lire et/ou écrire sur votre document (en entrant leur adresse Gmail dans les cases appropriées et en les invitant). Vous pouvez également si vous le souhaitez ouvrir à la lecture le document sur tout internet (et dans ce cas Google vous donne l'URL public du document). Vous pouvez aussi, et c'est potentiellement très intéressant pour du travail partagé, chatter en direct avec les collaborateurs au moment même où vous éditez collectivement le document (comme avec Gtalk). A la fin tout le monde est content et vous pouvez importer le document sur votre ordinateur toujours au format OpenOffice.org (mais aussi PDF par exemple si ça vous chante).

Bon ben voilà, c'est pas encore ça qui va réduire la taille exponentielle que prend la pieuvre Google sur internet mais c'est franchement bien pratique (c'est en fait carrément du groupware qui est ici proposé sans le dire) et c'est aussi franchement bien vu de la part de Google d'avoir dès le départ envisagé ses services avec, outre les formats fermés de la suite MS Office, ceux ouverts d'OpenOffice.org, à savoir ceux issus de l'OpenDocument.

**Merci monsieur le député
d'apporter de l'eau à notre**

moulin !



[Pas plus tard qu'hier](#) je prenais prétexte d'une news du Café Pédagogique pour répéter (asséner ?) une nouvelle fois la bonne idée de substituer autant que faire se peut la suite bureautique propriétaire MS Office par la suite bureautique libre [OpenOffice.org](#) chez notre Mammouth préféré.

Quel ne fut pas alors mon plaisir de lire aujourd'hui [sur son blog](#) la question écrite de Richard Cazenave à Gilles de Robien, Ministre de l'Éducation Nationale, et publiée [au Journal Officiel](#) le 19 septembre 2006.

Nous les *sans-grades*, ça fait [un petit bout de temps](#) qu'on gesticule sous les fenêtres de nos hiérarchies pour que cela évolue en ce sens. Avoir l'appui d'un député (qui plus est de la majorité au pouvoir) ne peut que renforcer notre crédibilité et bien entendu contribuer à accélérer les choses.

Voici la question dans son intégralité :

Monsieur Richard Cazenave appelle l'attention de Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, sur les enjeux et les avantages du logiciel libre.

En effet, l'Etat, conscient de ces enjeux en termes d'indépendance technologique, de pérennité des informations

et aussi au plan économique (les logiciels étant gratuits tandis que leur déploiement et leur maintenance s'effectue par des SSII présentes sur le territoire national ce qui permet de soutenir l'emploi national), commence à déployer massivement les logiciels libres dans les administrations.

Ainsi, après l'adoption par la Gendarmerie Nationale de la suite bureautique libre OpenOffice.org (et de son format de fichier ouvert OpenDocument), c'est au tour des ministères de migrer massivement, courant 2007, vers cette suite bureautique libre.

Il est donc temps que l'Education Nationale franchisse le pas et utilise massivement les logiciels libres dans son programme de formation et ne s'en remette pas uniquement à des éditeurs de logiciels propriétaires qui ne se conforment pas aux exigences des standards.

Le Député remercie donc le Ministre de bien vouloir l'éclairer sur les mesures qu'il compte prendre pour remédier à cette situation et permettre ainsi à l'Education Nationale d'assurer pleinement sa mission de formation aux TIC.

On attend avec impatience sa réponse ☐

PS1 : [Richard Cazenave](#) n'est pas un inconnu pour la communauté du Libre. Il a ainsi participé activement au récent (et houleux) débat lié au projet de loi DADVSI. A cette occasion il accepta le 28 mars dernier [notre invitation originale](#) à venir [converser sur nos forums](#) et répondre aux questions des visiteurs (cf [l'archive de ses messages](#)).

PS2 : La photographie de Richard Cazenave (en compagnie de Michel Rocard) a été prise lors de la table ronde politique des Rencontres Mondiales du Logiciel Libre cet été à Nancy.

<edit>

Je me permets d'ajouter ici en le recopiant [le commentaire](#)

[témoignage](#) d'un dénommé Richard sous le billet du blog de Richard Cazenave car je le trouve fort intéressant.

Ce que le Ministre ne doit pas répondre :

«Les établissements sont libres d'utiliser l'une ou l'autre suite ! Beaucoup de sociétés utilisent (dans la vraie vie) principalement Microsoft . Il ne faut pas opposer monde propriétaire et monde libre car les deux correspondent à un besoin. D'autre part, libre ne veut pas dire gratuit et toute conduite du changement a un coût . »

Ça c'est le discours habituel , formaté et langue de bois qui a pour but de ne froisser personne.

Et pourquoi ne faudrait-t- il pas froisser Microsoft et M Balmer ? Parce que ce dernier est un ami personnel de M Breton ?

La réalité : Oui , beaucoup d' industriels utilisent Word et alors ? L'éducation nationale ne peut elle pas pour une fois anticiper le mouvement vers le format de fichier ODF . La progression de cette norme est exponentielle et on peut espérer que ce format sera un jour le standard du marché . D'autre part, les .doc sont amenés à disparaître et c'est Microsoft qui le dit . Microsoft voudrait imposer sa norme XML mais le pari est loin d'être gagné et je ne vois pas pourquoi , tant qu'à prendre des paris , on miserait plus sur Microsoft que sur l'ensemble du reste de l'industrie Informatique (IBM,SUN,Novell,Bull, etc)

« Il ne faut pas opposer monde propriétaire et monde libre » !! Ah oui , et pourquoi ne pas dénoncer que l'une fasse 90 % de bénéfice et pompe les finances publiques et celle de nos entreprises ? . Les entreprises (du monde entier) ne sont pas stupides et viendront tôt ou tard aux logiciels libres mais n'est ce pas au gouvernement de comprendre et leur donner l'impulsion nécessaire comme il le fait dans d'autres secteurs plutôt que de laisser « bêtement » le marché décider

et nos entreprises prendre encore du retard ?

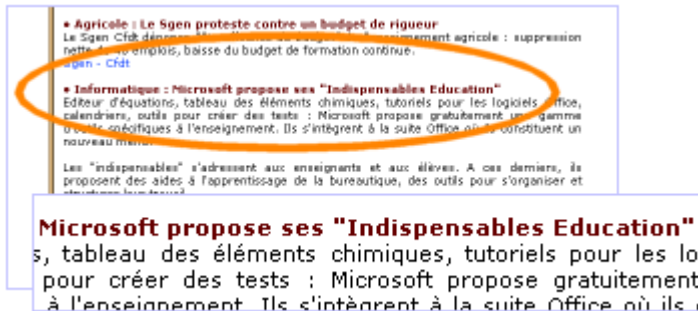
« Libre ne veut pas dire gratuit » ! Ah , ça c'est l'argument des imbéciles qui n'ont retenus que ça !! Oui , si Renault m'offre une voiture (on peut rêver ...), il faudra bien que j'aille la chercher au garage et que je mette un jour de l'essence dedans (ça me coûtera et du temps et un ticket de métro !) . Openoffice est gratuit ! Entièrement Gratuit ! Complètement gratuit ! (pour les utilisateurs) Maintenant , si je fais déplacer quelqu'un pour me l' installer , ou pour me former , évidemment , ça va me coûter des sous ! Microsoft se déplace t 'il « gratuitement » pour installer et former les gens à Office une fois que vous avez acheté leur produit ? C'est compris dans la boîte ?

Mes enfants , dans leurs scolarité à l'école publique n'ont pas touché à un seul micro-ordinateur de la maternelle au lycée (faute de moyens) . Moi , dans la mienne , j'ai eu la chance de travailler sur To7 et mo5 ! J'ai maintenant la chance de n'avoir aucune appréhension à passer de Windows à Linux , de Unix à OSX , de Word à Abiword , d' Openoffice à Kwrite ! Former les enfants à « Office » est donc une gigantesque connerie qui contribue à les rendre dépendant d'un produit au lieu de leur permettre de s'adapter à différentes situations. En plus , le coût des produits Microsoft pèse sur l'éducation nationale qui pour le coup ne peut pas équiper l'ensemble des établissements .

« Openoffice est déjà déployé dans les écoles . » allez vous me répondre ! Oui et ce n'est pas grâce à vous Monsieur le Ministre mais grâce au nombreux professeurs qui se dévouent malgré les directives de leur administration centrale qui continue à dealer avec Microsoft , (accords cadres , discours très nuancé etc...) Le terrain attend un signe fort de reconnaissance sur les logiciels libres qui vienne de tout en haut et qui reconnaisse à sa juste valeur le travail accompli.

Merci M Cazenave de nous ouvrir cette tribune.

Etait-ce si indispensable ?



Dans la série *Qui aime bien chatie bien*, je n'ai pas trouvé si indispensable que cela de lire dans mes fil RSS de ce matin [cette annonce promotionnelle de Microsoft relayée par le site associatif le Café Pédagogique](#) (qui a un impact certain dans le monde éducatif).

La Café Pédagogique vous dira peut-être que c'est de l'info et que vu le nombre de suites MS Office installées dans les écoles c'est faire preuve de pragmatisme. D'accord mais pourquoi ne pas rappeler à cette occasion l'existence de la suite bureautique libre [OpenOffice.org](#) dont on sait bien qu'elle peut désormais constituer une véritable alternative à la suite bureautique propriétaire de Microsoft ?

A l'heure où [l'administration française migre en masse vers OpenOffice](#) et son format ouvert [OpenDocument](#), il serait opportun de tout faire pour que l'Education Nationale ne soit pas le dernier de la classe !

Voici en tout cas l'intégralité de la news du Café :

Informatique : Microsoft propose ses "Indispensables

Education"

Editeur d'équations, tableau des éléments chimiques, tutoriels pour les logiciels Office, calendriers, outils pour créer des tests : Microsoft propose gratuitement une gamme d'outils spécifiques à l'enseignement. Ils s'intègrent à la suite Office où ils constituent un nouveau menu.

Les "indispensables" s'adressent aux enseignants et aux élèves. A ces derniers, ils proposent des aides à l'apprentissage de la bureautique, des outils pour s'organiser et structurer leur travail.

Avec un lien qui pointe vers le site de Microsoft de l'opération où apparait tout de suite ceci :

Les Indispensables Education pour Microsoft Office peuvent être téléchargés gratuitement. Pour les utiliser, ils nécessitent d'avoir installé Microsoft Office 2003.

Afin de permettre aux établissements un déploiement plus général des Indispensables Education sur le maximum de postes réservés à la pédagogie, nous avons baissé le tarif Microsoft Education d'Office 2003 édition standard et Professionnelle jusqu'au 31 octobre 2006 pour toute commande minimum de 20 licences.

Autrement dit c'est "gratuit" mais uniquement si vous avez déjà la suite MS Office (version 2003, pas les antérieures faut pas pousser) qui elle n'est bien entendu pas gratuite. Heureusement si vous ne l'avez pas vous pouvez l'acheter à un tarif préférentiel, ouf !

On irrite toujours à jouer les *donneurs de leçons libristes* mais il m'aurait plu que le Café Pédagogique quitte un peu sa neutralité lorsqu'il s'agit de logiciels libres et d'éducation (quand bien même par ailleurs il s'agisse sans nul doute de la meilleure source continue d'information pour les enseignants).

L'un de [ses trois objectifs](#) est de *faciliter l'intégration des TICE dans l'enseignement*. Il n'est pas certain que faciliter l'intégration de Microsoft dans les TICE y participe.